



Charte des activités des « Graines Légères »

22 février 2023

Contact : graineslegeres@greli.net

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un groupe d'adhérents et/ou de résidents à l'association la Ferme Légère.

Nous proposons un contenu d'atelier pour les enfants de 3 à 14 ans et en assurons l'animation. Ces ateliers sont organisés dans le cadre des activités de l'association.

Cette Charte a pour but de définir nos objectifs et nos valeurs communes, ainsi que leurs mises en œuvre. Avant la participation aux activités, il est demandé à chacun-e d'en prendre connaissance.

Notre intention (le projet éducatif) :

Le groupe est animé par l'envie :

- d'accompagner les enfants à développer leur potentiel au travers d'activités respectueuses du Vivant, du rythme de la nature et des saisons,
- participer à la prise de conscience de notre place dans l'écosystème et de notre empreinte écologique,
- de faire vivre aux enfants et parents, des situations de communication bienveillante, d'entraide, de coopération, de solidarité, d'empathie.

Où ?

Sur le site de la Ferme légère (270 chemin de Pilate 64410 Méracq) : lieu de vie en collectif, qui cultive l'autonomie (énergétique, alimentaire, financière, intellectuelle...), qui fonctionne en gouvernance partagée, et qui s'appuie sur les principes de la permaculture.

Les résident-es sont animé-es par la volonté de mettre en pratique un mode de vie soutenable, ils/elles cherchent à partager leurs expériences et leur relation respectueuse à la nature.

On y trouve une grande maison, ses toilettes sèches, un atelier, des granges, un fournil, des animaux sur 11 ha de prairies, de bois, de potager et de verger.

Un petit tour sur le site internet est nécessaire : fermelegere@greli.net

Comment ?

Des ateliers pédagogiques, pratiques, artistiques, ludiques.

Sur inscription à graineslegeres@greli.net

Ils contiennent un temps d'animation pour les enfants et un temps parents-enfants.

Le contenu des ateliers sera communiqué aux parents, au démarrage de l'atelier.

Les parents qui souhaitent rejoindre le groupe pour proposer et préparer un contenu d'animation sont bienvenus.

Pendant les 1h30 à 2h d'animation pour les enfants, les parents peuvent rester sur place, et s'installer dans la salle des fêtes ou la salle de réunion de

l'association. Il y a libre accès aux espaces extérieurs de la Ferme, dans le respect du cadre de vie des résidents, de leur temps de repos ou de travail.

Les enfants et parents se rejoignent ensuite pour un temps d'échange à l'occasion d'un goûter partagé (durée 1h).

La participation financière aux ateliers est libre.

Les sommes collectées serviront aux achats éventuels nécessaires aux ateliers, et à tout autre événement organisé par le groupe. Une partie des sommes pourra être reversée à l'association Ferme Légère, pour dédommagement des espaces, locaux et ressources utilisés.

Une comptabilité sera à disposition et communiquée régulièrement aux parents.

Le choix de modes de déplacement doux (vélos...) pour venir à la Ferme Légère est recherché. A défaut le co-voiturage, (*le lien vers le co-voiturage vous sera envoyé par mail*).

On vous propose de vous connecter aux humains et de laissez de côté vos téléphones portables:)

Cadre légal :

Chaque responsable légal reconnaît qu'il dispose d'une assurance de Responsabilité Civile qui couvrira les dommages causés par l'enfant aux tiers (autres enfants, encadrants, lieu d'accueil...).

Pour les dommages que chacun se cause à soi-même, il nous appartient à tous de vérifier nos assurances personnelles non obligatoires et d'en souscrire si besoin, car le simple fait que les dommages surviennent sur un temps d'activité ne fait pas peser une responsabilité automatique ni sur les encadrants (bénévoles), ni sur les accueillants (Ferme Légère).

Il est toujours possible de prendre son adhésion à prix libre à l'association la Ferme Légère.

Avant toute prise de photo, l'accord des parents sera nécessaire.

Toute inscription à l'activité vaut accord au contenu de cette Charte.